

Les inscriptions

Chaque semaine, les animateurs passent dans les classes pour présenter les activités aux enfants. Les enfants choisissent selon leurs envies.



Une Question ?

En cas d'interrogations, remarques ou attentes particulières, le Service Vie scolaire de la Ville répond aux questions des parents.



Par téléphone au 02 40 05 30 64

Par mail à viescolaire@saintjuliendeconcelles.fr

+ d'infos sur le site de la Ville et sur l'application
« Saint-Julien mobile »



les temps D'ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIFS



- LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIFS (TAP) PERMETTENT AUX ÉLÈVES D'ACCÉDER À DE NOUVELLES ACTIVITÉS CULTURELLES, ARTISTIQUES ET SPORTIVES.
- CES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES SONT PENSÉES EN ARTICULATION AVEC LE PROJET D'ÉCOLE ET CONTRIBUENT À L'ÉPANOUISSEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS.

Les TAP sont proposés aux maternels, de 11 h à 12 h le mercredi pour le Lys de la Vallée.

Le projet 2021-2022

Des ateliers avec des partenaires associatifs, en petits groupes.

*Touch XIII **

Avec le Comité 44 de rugby à XIII, les enfants apprennent un nouveau jeu collectif, le rugby, sans plaquage. Ils développent leurs capacités motrices en attrapant le ballon ovale, en faisant des passes et en marquant des essais.



Des ateliers encadrés par des agents d'animation municipaux diplômés.

Animations sportives

Découverte de différentes formes de pratiques sportives entre l'initiation et la motricité.



Des espaces de jeux et atelier bricolage

Des animateurs proposent chaque semaine des bricolages à réaliser. Les ATSEM offrent la possibilité aux enfants de développer leur imaginaire, dans les classes.

* Les ateliers sont susceptibles d'évoluer en fonction du protocole sanitaire applicable

L'organisation

LES HORAIRES DE L'ÉCOLE

Les horaires de l'école maternelle Le Lys de la Vallée sont :
De 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 15 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Les enfants ont classe de 9 h à 11 h, le mercredi.



LE MERCREDI

Le mercredi matin, les enfants de maternelle peuvent profiter des Temps d'Activités Péri-éducatifs (TAP) de 11 h à 12 h.

En parallèle, les moyennes et grandes sections peuvent être inscrits aux Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) encadrées par les enseignants sur le même créneau horaire, de 11 h à 12 h.

À partir de 11 h, 4 choix sont possibles :

- Votre enfant ne participe pas aux TAP, vous pouvez venir le chercher à l'école,
- Vous venez chercher votre enfant à l'école entre 12 h et 12 h 30.
- Votre enfant déjeune à la restauration scolaire. Vous venez le chercher au P'tit Campus* entre 13 h 30 et 14 h**.
- Votre enfant déjeune à la restauration scolaire puis reste à l'accueil de loisirs situé au P'tit campus. Il quitte l'établissement entre 17h et 19h.***

* 8 rue de la Loire

** Pour le coût d'un repas

*** Pour le coût d'un repas et d'1/2 journée en ALSH